

C'est D'Ille !

PISCINE OUVERTE



5 JUILLET - 31 AOUT 2025

DE 11H À 19H
PISCINE FERMÉE LE MARDI

Nage'Athlons le 4 août : chaque longueur devient un don par les sponsors de Nat'Handi Artistique

TARIFS ILLOIS* / EXTERIEURS



*Sur présentation d'un justificatif de domicile
et carte d'identité



Chers concitoyens,

Il y a des moments dans la vie, où il faut laisser la place à de nouvelles idées, de nouveaux projets, de nouveaux élus, en sachant que la présence d'anciens demeure un atout considérable dans la gestion d'une commune et l'aboutissement de projets en cours.

Tout au long de mes 25 années de mandat, dont 17 dans la fonction de Maire, quoi que l'on puisse dire ou écrire, nous avons vu notre ville évoluer, grandir, se moderniser, tout en préservant son histoire et son identité.

Cette évolution a été le fruit de collaborations avec les diverses équipes municipales qui m'ont accompagné, soutenu et aidé à transformer des projets en réalisations.

Demain, une autre équipe va s'engager dans la vie municipale, dans cette aventure qui responsabilise et qui oblige.

Car pour moi, la fonction d'un élu, n'est pas la recherche d'une hypothétique gloire.

Elle ne doit pas s'exercer pour le paraître, le « moi je »... Encore moins à des fins personnelles.

Non ! Le but d'un élu n'est pas de consolider des égos, mais de prendre des décisions au nom de l'intérêt général.

Chers concitoyens, et pour beaucoup chers amis,

Merci pour tout ce que vous m'avez donné.

Merci pour tout ce que vous m'avez appris.

Merci pour ces années inoubliables.

Merci de m'avoir permis de servir Ille sur Tet, cette commune aux incroyables richesses.

Je vous souhaite un très bel été.

Willy Burghoffer, Maire d'Ille sur Tet

SOMMAIRE

EDITO	2
RÉTROSPECTIVE	3
CADRE DE VIE	4/5
NOS ECOLES	5
SPORT ET ASSOCIATIONS	6
DÉVELOPPEMENT DURABLE	6/7/8
SOCIAL ET SANTÉ	9
TRAVAUX	10/11
DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN	12/13
CULTURE ET PATRIMOINE	14
ETAT CIVIL	15
TRIBUNE LIBRE	15
ANIMATIONS À VENIR	16

C'est D'Ille !

Directeur de la publication :

Willy BURGHOFFER, Maire d'Ille sur Tet

Responsable de la rédaction :

Annabelle ALESSANDRIA adjointe à la communication

Rédaction et photos : Equipe municipale, SuponjiStudio.

Impression : Imprimerie du Mas

Mois de parution : Juillet 2025

Dépôt légal : 24/10/2001



**MAIRIE
ILLE SUR TET**



Intramuros

Informations utiles

Pour suivre l'actualité de la municipalité :

Rendez-vous sur le site Internet de la commune :

www.ille-sur-tet.com

Suivez-nous sur la page Facebook : **Ville d'Ille sur Tet**

Contactez-nous par mail : **mairie@ille-sur-tet.com**



ville d'Ille sur Tet

RÉTROSPECTIVE

18 juin



8 juin



27 mai



Saint-Jean



Spectacle Ill'danse studio



Judo cérémonie ceinture



27 avril



Illa dels Poetes



Ecole de musique



Un accueil sous le signe du soleil



Comme chaque année, la municipalité a organisé une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, qui s'est tenue le mardi 17 juin à La Catalane.

Cet événement vise à souhaiter la bienvenue aux habitants récemment installés dans la commune et à leur faire découvrir leur nouveau cadre de vie.

Accompagnés des élus, les nouveaux résidents ont profité d'une visite guidée du centre-ville animée par Alain Sanchez,

assistant de conservation principal du patrimoine. Passionné sur l'histoire locale, il a partagé avec enthousiasme de nombreuses anecdotes sur des lieux emblématiques : la rue de la Parayre, l'hospice, l'église des Carmes et bien sûr, la majestueuse église Saint-Étienne.

La visite s'est poursuivie à La Catalane, où le Maire a prononcé un discours de bienvenue, ponctué de chiffres clés, offrant aux nouveaux arrivants

une meilleure compréhension de la commune.

La soirée s'est achevée autour d'un apéritif convivial, moment d'échange entre les élus et les habitants, dans une atmosphère détendue et bienveillante. En guise de souvenir et pour marquer leur arrivée, les participants ont également reçu des petits cadeaux de bienvenue.

Fermeture temporaire du marché du vendredi matin

Le marché du vendredi matin est suspendu à partir du vendredi 13 juin et ce jusqu'au vendredi 29 août inclus.

Pendant cette période, vous pouvez continuer à faire vos achats :

- le mercredi sur la Place de la République,
- et le samedi matin au marché de producteurs au Foirail.

Forum des associations

Comme en chaque début d'année scolaire, la municipalité organisera le Forum des Associations le samedi 6 septembre 2025.

Rendez-vous le samedi 6 septembre à La Catalane, où de nombreuses associations vous accueilleront pour présenter leurs activités, échanger avec vous et répondre à vos questions. Que vous cherchiez une nouvelle passion, une activité physique, un engagement citoyen ou simplement à rencontrer du monde, vous trouverez forcément une association faite pour vous !

Concours de dessin

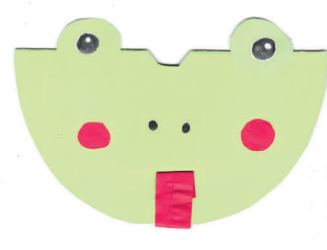


recevoir de jolis cadeaux : un cadeau fashion offert par la municipalité chez «Côté Soleil» pour les mamans, et une corbeille gourmande signée «Cycy's Cakes» pour les papas.

Bravo à tous les enfants pour leur participation enthousiaste, ainsi qu'à Emma, Emy, Hugo, Isaac, Marie Melusine, Maxime, Sophie et Yzao pour leur imagination débordante !

À l'occasion de la fête des mères et de la fête des pères, des mamans et papas illoises et illois ont été doublement comblés ! En plus des attentions habituelles, certains ont eu la fierté de voir leurs enfants remporter le concours de dessin organisé par la mairie pour célébrer ces moments si particuliers.

Ce sont les membres du Conseil Municipal des Jeunes qui ont eu la délicate mission de sélectionner les dessins gagnants parmi de nombreuses œuvres, toutes plus créatives et touchantes les unes que les autres.



NOS ÉCOLES

Un projet du conseil municipal des jeunes : les bancs de l'amitié

Depuis le mois de juin, la cour de l'école primaire Louis Pasteur s'est enrichie de deux bancs décorés. Peints de couleurs vives, ponctués de cœurs et de mots doux, ces « bancs de l'amitié » sont nés de l'imagination du Conseil municipal des jeunes (CMJ). Leur principe est aussi simple que puissant : lorsqu'un élève se sent seul, il s'assoit sur l'un des bancs ; ses camarades comprennent alors qu'il cherche de la compagnie et viennent spontanément l'inviter à jouer. L'isolement se brise, la complicité se tisse et la cour s'emplit d'un climat de partage.

Le projet s'est construit en partenariat étroit entre plusieurs acteurs : l'école Pasteur et son directeur Sébastien Pla, la municipalité, le CMJ, le service périscolaire géré par la Communauté de Communes Roussillon-Conflent.

Le 10 juin, lors d'une inauguration festive, élus, enseignants, animateurs, parents et enfants ont coupé le ruban et

partagé un goûter.

Depuis, les bancs remplissent parfaitement leur mission. Ces bancs rappellent que chaque espace scolaire peut devenir un terreau d'entraide, pour peu qu'on confie aux enfants le soin de le faire fleurir.

Porté par l'énergie créative du Conseil municipal des jeunes, ce projet démontre qu'il n'y a pas d'âge pour devenir acteur de sa ville.

Sophie Calmet-Whittingham, Maire du Conseil municipal des Jeunes a fait part, à cette occasion, du bilan de son mandat :

« Ce que j'ai le plus aimé pendant ces deux années sont les rencontres avec M. le Maire et autres personnes importantes (anciens soldats, portedrapeaux, journalistes...), tout comme



les rencontres avec mes adjoints : Juliette, Elyo, Melya, Maxime et Nassim. Nous avons mis en place les bancs de l'amitié qui sont un succès dans la cour de l'école, nous avons participé à la végétalisation de la ville avec des fleurs mellifères et l'inauguration du skate parc.

Je regrette de ne pas avoir vu les boîtes à livres terminées et j'aimerais qu'on puisse terminer le projet l'an prochain, même s'il n'y a pas de CMJ l'an prochain.

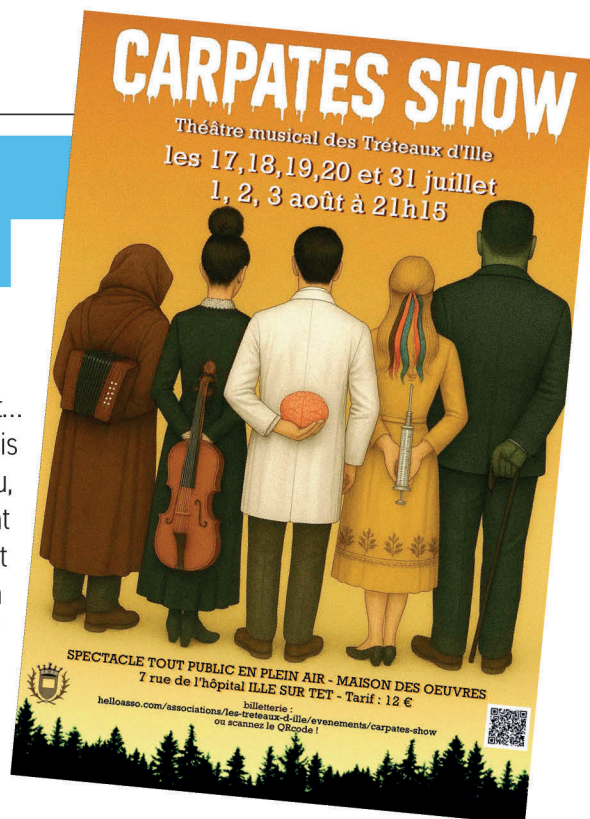
Ce projet est très important pour moi, pour nous, car j'aime lire et je crois que c'est important de lire pour les enfants. »

Carpates Show dans la cour de la Maison des Œuvres : Les Tréteaux d'Ille fêtent leurs 35 ans !

Ce sont 8 soirées (du 17 au 20 juillet et du 31 juillet au 3 août) qui vont marquer une étape dans la vie de la compagnie de théâtre illoise : les Tréteaux d'Ille fêtent leurs 35 années d'existence. Créés en 1989 par la comédienne metteur en scène Chantal Daney qui est tombée sous le charme des vieux murs de son village d'adoption, envoûtée par la nouvelle de Prosper Mérimée « la Vénus d'Ille ». Elle a mis toute son énergie à réunir autour d'elle les personnes attirées par le théâtre et des créations, toujours liées au patrimoine du vieil Ille. Que de spectacles virent ainsi le jour ! Le Marquis de Montespan, Le secret de l'anneau maudit, La Fabula, Capharnaüm, Les Bonnes Femmes, Balade en Pagnol, Récits effroyables de

Prosper Mérimée, Garovent... La liste est trop longue. Mais à chaque création, un lieu, des soirées d'été rassemblant un public populaire et enthousiaste, une troupe à géométrie variable, de 7 à 77 ans, et des talents affirmés, travaillant toute l'année avec acharnement, entourés pour les représentations de professionnels aguerris.

Depuis toujours, le lieu privilégié pour se produire est la cour de la Maison des Œuvres, et c'est là qu'on pourra découvrir cet été le fleuron de leur comédie musicale : Carpates Show, adapté du Frankenstein Junior de Mel Brooks. Un régal pour petits et grands.



Réservez vite sur Helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/les-treteaux-d-ille>

DÉVELOPPEMENT DURABLE

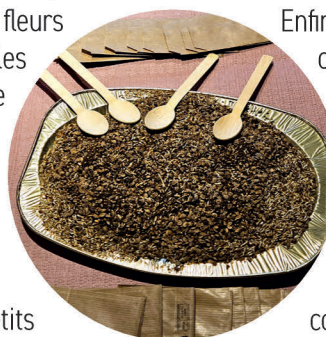
Un village qui fleurit, une abeille qui butine



Dans le cadre de sa démarche écologique, la municipalité a lancé un projet en faveur de la biodiversité et de la pollinisation, en accord avec le label Api cité «deux abeilles». L'objectif est simple : planter des graines mellifères dans son jardin, une jardinière ou même le long d'un chemin de promenade, afin de favoriser la présence de fleurs variées, précieuses pour les abeilles. Cette diversité florale permet aux pollinisateurs de mieux se nourrir et contribue activement à la préservation des écosystèmes.

Le 10 mai dernier, de petits sachets de graines ont été distribués gratuitement à la population. Ces sachets ont été confectionnés avec soin par le Conseil Municipal des Jeunes, très impliqué dans cette action environnementale.

Un ensemencement complémentaire a été assuré par le CTM (Centre Technique Municipal), qui a déposé les graines dans différents espaces publics. La municipalité a également fourni des graines aux Jardins familiaux, pour encourager les jardiniers à participer à cet effort collectif.



Enfin, cette opération a pu compter sur le soutien de la Fédération de chasse des Pyrénées-Orientales, partenaire engagé aux côtés de la commune pour la préservation de la faune et de la flore locales. Une belle initiative citoyenne et écologique, au service des abeilles et de notre environnement !

À l'écoute des oiseaux des villes et des champs

Le 17 mai dernier, la commune a célébré la Journée des mésanges avec une animation en plein air dédiée à l'écoute des oiseaux des villes et des champs, un événement organisé en partenariat avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) d'Occitanie, dans le cadre de son action pour la sensibilisation à la biodiversité.

À cette occasion, un atelier découverte a été animé par Alice Goossens, chargée de mission nature et biodiversité pour la LPO. Grâce à son expertise, petits et grands ont pu s'initier à la reconnaissance des chants d'oiseaux, souvent discrets mais omniprésents

dans notre quotidien. Mésanges, hirondelles, chardonnerets, martinets ou encore vautours ont été au cœur de cette exploration sonore et visuelle, qui permet de redécouvrir son environnement autrement.

Ces nichoirs offrent un refuge face aux menaces comme la raréfaction des habitats naturels ou la prédation des chats.

Cet événement a permis de mieux comprendre l'importance de la biodiversité locale, tout en valorisant une approche douce et sensorielle de la nature : écouter pour mieux protéger.



Une balade ornithologique en faveur de l'environnement et du lien entre les habitants et leur territoire.

Ille sur Tet parie sur la Régénération Naturelle Assistée



Depuis plusieurs années, la commune s'engage activement dans la transition écologique. En 2025, elle franchit une nouvelle étape avec le développement ambitieux de la Régénération Naturelle Assistée (RNA), une méthode innovante et durable de végétalisation. Pour ce faire, la commune a délibéré le 29 avril 2025 pour l'adhésion à l'association Arbre et Paysage 66.

Contrairement aux plantations classiques d'arbres et de haies, qui exigent un travail conséquent du sol, l'installation d'un système d'arrosage

et un suivi long et coûteux, la RNA mise sur la capacité naturelle de la terre à se régénérer.

Concrètement, cette technique consiste à repérer les repousses naturelles déjà présentes sur des parcelles communales, notamment en cœur de ville ou à l'interface entre la ville et la campagne. Ces jeunes plants, souvent issus du stock semencier naturel du sol ou de la dissémination par les oiseaux, sont ensuite protégés et valorisés : paillage organique, balisage d'emprise, rubans de marquage en coton (offerts

par Les Toiles du Soleil) et installation de poteaux perchoirs qui favorisent l'ensemencement naturel.

Lors d'une visite de terrain menée en présence de Pablo Badin, ingénieur agronome de l'association, plusieurs sites ont été identifiés pour accueillir ce dispositif. Pour l'année 2025-2026, trois zones totalisant 1 500 m² vont être mises en régénération. Les espèces qui devraient y prospérer naturellement sont nombreuses : micocouliers, frênes, cornouillers sanguins, pêcheurs ou lauriers nobles. Ces arbres et arbustes formeront à terme des haies ou bosquets favorables à la biodiversité et au confort thermique, en apportant ombre et fraîcheur.

La RNA incarne une nouvelle manière de penser l'aménagement communal, plus respectueuse des dynamiques naturelles et plus résiliente face à la sécheresse. Un modèle que la commune entend bien poursuivre et partager.

Procédure de signalement et de destruction des nids actifs de frelons asiatiques

La commune s'engage !

La commune met en place un protocole pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique (*Vespa velutina*), espèce invasive et dangereuse pour la biodiversité et la sécurité publique.

Avant tout signalement, assurez-vous qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques.



Voici quelques repères d'identification du nid :

- **Forme** : sphérique ou ovale,
- **Emplacement** : généralement en hauteur (arbres, toitures, façades, haies...),
- **Entrée** : latérale (sur le côté du nid).

ATTENTION : N'intervenez jamais vous-même, ces insectes peuvent être agressifs et dangereux.

Comment faire un signalement à la mairie ?

Contactez la mairie au 04.68.84.70.30 ou par mail à ctm@ille-sur-tet.com pour donner les informations suivantes :

- Nom et prénom du demandeur,
- Adresse exacte du nid, (à moins de 50m d'une habitation),
- Hauteur approximative,
- Description de l'environnement (arbre, toiture, dépendance...),
- Une photo du nid.



Intramuros

Pour simplifier la procédure, vous pouvez également faire un signalement directement via l'application **Intramuros**.

Dans l'encart « Signaler » il existe une rubrique dédiée au frelon asiatique. Passer

par Intramuros permet d'envoyer aux services compétents votre géolocalisation.

Les services techniques municipaux se chargeront de contacter un professionnel agréé pour procéder à la destruction du nid. Si le nid actif se trouve sur un terrain privé, le propriétaire devra donner son accord et il sera prévenu de la date d'intervention (réalisée en toute sécurité).



Un suivi des destructions est assuré par les services de la commune en collaboration avec la Maison de l'Apiculture, afin d'évaluer l'efficacité du dispositif.

Été rime avec vague de chaleur !

En période de canicule comme début juillet, il est essentiel de reconnaître les signes d'alerte pour prévenir les risques pour la santé. Les principaux symptômes à surveiller sont : des crampes, une fatigue inhabituelle, des maux de tête, une fièvre supérieure à 38 °C, des vertiges ou des nausées, ainsi que des propos incohérents. Ces signes peuvent indiquer un coup de chaleur, potentiellement grave. Si vous êtes témoin d'un malaise, appelez immédiatement le 15.

Par ailleurs, un numéro vert Canicule info service est activé : 0800 06 66 66, joignable gratuitement entre 9h et 19h depuis la France. Ce service permet d'obtenir des conseils pour se protéger et aider ses proches pendant les fortes chaleurs.

Restez vigilants, hydratez-vous régulièrement, évitez les efforts physiques intenses et veillez sur les personnes fragiles (enfants, personnes âgées). En cas de doute, n'hésitez pas à demander de l'aide.

**EN PÉRIODE DE CANICULE,
QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?**

CRAMPE FATIGUE INHABITUELLE MAUX DE TÊTE FIÈVRE > 38°C VERTIGES OU NAUSÉES PROPOS INCOHÉRENTS

SI VOUS VOYEZ QUELQU'UN VICTIME D'UN MALAISE, APPELEZ LE 15

@MinSolSante

#Canicule

Activation du numéro vert **Canicule info service**

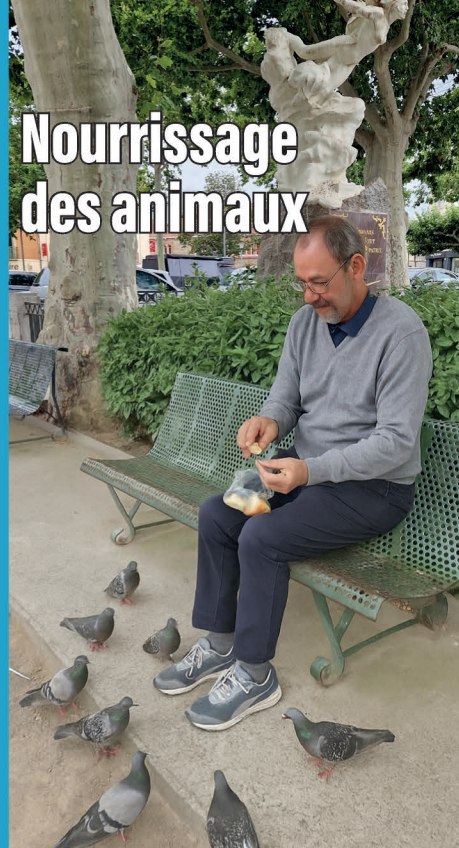
0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h depuis la France

**N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS
(Tél. : 04 68 84 83 95).**

**Les personnes isolées seront contactées et
suivies durant ces périodes difficiles.**

Nourrissage des animaux



Le nourrissage des animaux est une bonne intention mais n'est pas sans dégâts sur l'équilibre naturel.

L'article 120 du Règlement sanitaire départemental (RSD) **interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture**, en tous lieux susceptibles d'attirer les animaux errants ou sauvages, notamment les chats ou les pigeons. La même interdiction est applicable aux voies privées ou parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque d'attirer les rongeurs.

Le nourrissage impacte aussi l'environnement

La nourriture déposée par l'homme sur la voie publique donne une impression de saleté et profite aux rongeurs et aux pigeons.

La prolifération des pigeons altère le patrimoine historique et architectural d'Ille sur Tet. Leurs déjections, à l'acidité importante, fragilisent les pierres calcaires et autres matériaux. Les rongeurs peuvent occasionner des dégâts agro-alimentaires et matériels (isolants, câbles...).

Il s'agit d'éviter la pullulation de ces animaux qui risquent de contaminer l'homme par une maladie transmissible ainsi que de propager une épidémie chez les animaux. Toute infraction est sanctionnée par une amende de 3e classe, soit 450€ maximum (article 131-13 du Code pénal).

Travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Nous vous avons présenté dans le dernier bulletin municipal les travaux programmés pour la rénovation des réseaux.

Depuis, les subventions ont été obtenues :

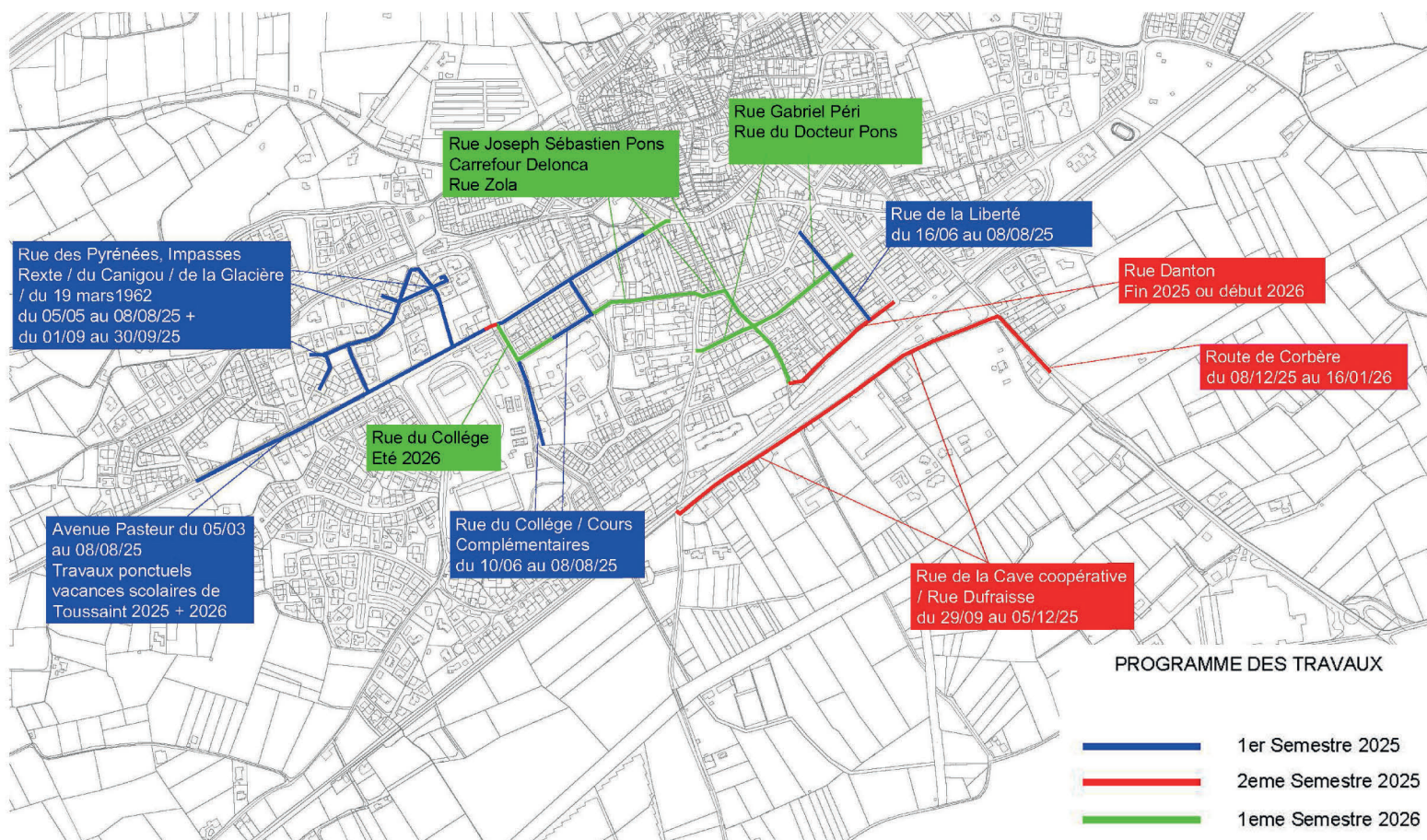
Réseaux d'eaux usées – programme de 536 619 € HT. Subvention de 192 528 € de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (35,9 %) et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales (10 %). Autofinancement de 290 429 € soit 54,1 %.

Réseaux d'eau potable – programme de 1 930 850 € HT. Subvention de 1 002 960 € de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (51,9 %) et du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales de 139 964 (7,2 %). Autofinancement de 787 926 € soit 40,9 %.



Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, « engagée pour l'eau »

Le planning des travaux a été modifié en fonction des impératifs de circulation. Ci-dessous, le phasage réactualisé.



Rénovation des voiries, places et trottoirs des rues Couvent et Vergers.



Après la réfection totale des réseaux d'eau et d'assainissement du quartier, avec l'aide **du Syndicat de Voirie d'Ille sur Tet**, la commune va procéder à la rénovation des chaussées avec désimperméabilisation des places et des parkings. Une avancée majeure pour le réchauffement climatique ! Pour un coût total de 336 950 € HT, dont l'autofinancement est pris en charge par la commune d'Ille sur Tet, le quartier sera totalement rénové avec 33 % des surfaces désimperméabilisées.

La municipalité informe les habitants que ces travaux qui viennent de démarrer vont entraîner des modifications temporaires de la circulation et du stationnement.

La route sera interdites aux véhicules, toutefois l'accès aux riverains sera maintenu pendant toute la durée des travaux afin de leur garantir les déplacements. En revanche, le stationnement sera strictement interdit dans les zones

concernées par les travaux pour des raisons de sécurité et de bon déroulement des interventions.

Le calendrier prévisionnel des travaux se répartit en deux phases :

- Phase 1 : du 16 juin au 7 août 2025
- Phase 2 : reprise des travaux début septembre 2025

Nous sommes conscients que ces travaux peuvent occasionner des désagréments et perturbations dans votre quotidien. Nous vous remercions par avance pour votre patience et votre compréhension durant cette période nécessaire à l'amélioration de notre voirie.

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 04 68 84 62 10.

Nouveau parking réglementé sur le Foirail

La commune va équiper les accès du parking réglementé d'un nouveau dispositif de contrôle d'accès. L'appareil va être remplacé courant juillet.

Le système repose sur la **lecture automatique des plaques d'immatriculation** : il n'y a donc pas de ticket à prendre. En cas de non-lecture (plaque sale ou endommagée), un ticket sera délivré automatiquement (un ticket perdu est facturé 30,00 €).

Le parking sera payant du lundi au samedi, de 8h00 à 19h00. Les 60 premières minutes sont gratuites. Au-delà, le tarif est

de 0,25 € par quart d'heure.

Le stationnement est gratuit les dimanches et jours fériés.

Attention, **le paiement s'effectue exclusivement par carte bancaire et uniquement à la borne située à la sortie du parking**. Aucun paiement en espèces n'est accepté.



Votre ville n'est pas une poubelle !

Les dépôts sauvages de déchets sont strictement interdits et passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Si vous ne pouvez pas réparer, donner ou vendre vos objets encombrants, deux solutions s'offrent à vous :

- Déposer vos objets en déchetterie (selon les consignes de tri en vigueur).
- Faire appel au service gratuit de ramassage à domicile, si les objets sont trop volumineux pour être transportés en voiture.

Ramassage des encombrants :

- Quand ? Le 1er mercredi de chaque mois.
- Comment déposer les objets ? La veille du ramassage (le mardi) à partir de 19h, ou le matin même, avant 8h.
- Objets acceptés : Matelas, sommiers, réfrigérateurs, lave-vaisselle, fours, meubles, palettes...
- Objets refusés : Gravats, pneus, déchets verts...

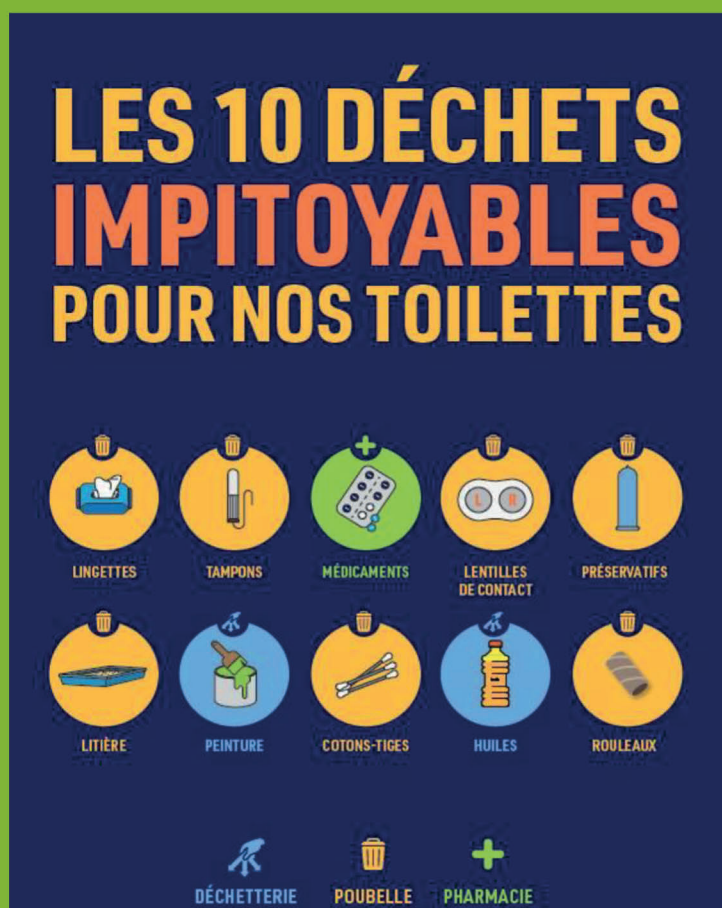
Ce service est gratuit et accessible plusieurs fois par an pour chaque foyer.

L'inscription se fait directement à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04.68.84.73.12.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le service « Gestion des déchets » de la Communauté de Communes Roussillon-Conflent au 04 48 50 05 25.



Les lingettes n'ont rien à faire dans les toilettes !



Même biodégradable, une lingette ne se dissout pas dans l'eau. Elle s'accroche aux canalisations, provoque des bouchons, entraîne des débordements, abîme les réseaux et nécessite des interventions coûteuses. Mais les lingettes ne sont pas les seules fautives. De nombreux objets à usage unique sont encore trop souvent retrouvés dans les eaux usées, alors qu'ils doivent être jetés à la poubelle :

- Cotons-tiges
- Tampons et protections périodiques
- Rouleaux de papier toilette en carton
- Médicaments
- Lentilles de contact
- Préservatifs
- Litière pour chat

Ces produits ne doivent jamais être jetés dans les WC !

Respecter les règles, c'est préserver les réseaux d'assainissement. Tout usage de lingettes identifié dans un réseau d'assainissement privé entraînera une facturation des frais de débouchage par les services de la commune. Agir pour un réseau sain, c'est aussi protéger l'environnement et éviter des coûts supplémentaires pour tous.

Feux de forêts et de végétation

La campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt et de végétation est désormais lancée dans les Pyrénées-Orientales pour l'été 2025. Tout au long de l'année, les services de l'État et leurs partenaires se mobilisent pour mettre en place des mesures de prévention et réduire les risques !

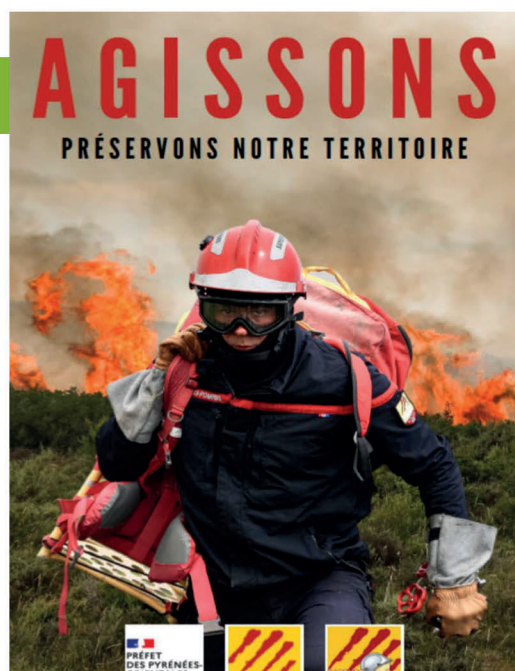
9 feux sur 10 sont encore d'origine humaine et la plupart sont évitables, pour un été en sécurité :

- Ne jetez jamais vos mégots en nature ;
- N'organisez pas de barbecue en zone boisée ;
- N'utilisez pas d'outils à flamme ou étincelle à proximité de végétation ;
- Respectez les signalisations locales et les arrêtés préfectoraux, notamment en ce qui concerne l'obligation légale de débroussaillage.

En quelques secondes, la plus petite flamme peut devenir un incendie capable de détruire des vies, des habitations et des paysages entiers.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.pyrenees-orientales.gouv.fr

Retrouvez la carte de zonage météo sur les risques incendies sur le site de Prévention incendie 66.



Restrictions d'eau prolongées à Ille sur Tet

La Préfecture des Pyrénées-Orientales a décidé de prolonger les restrictions de certains usages de l'eau jusqu'au 31 juillet 2025 inclus. La Ville d'Ille sur Tet est désormais placée en situation d'alerte. Ces mesures visent à préserver les ressources face à la sécheresse persistante.

Les habitants sont appelés à limiter leur consommation. Voici les nouvelles mesures d'interdiction pour l'arrosage, lavage de véhicules et remplissage de piscines...

Pour en savoir plus sur les règles en vigueur et les gestes à adopter, consultez les sites officiels : vigieau.gouv.fr et visieau66.

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Liberté
Égalité
Fraternité

Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

On réduit !

Niveau : Alerte

Mesures d'interdiction des usages

Interdiction
d'arroser les pelouses, rond-points, jardinières, potagers et massifs fleuris en journée
Autorisé de 20h à 9h.

Interdiction
d'arroser les terrains de sport en journée
Autorisé de 20h à 9h.

Interdiction
d'arroser les golfs
Sauf avec de l'eau issue d'un processus de réutilisation.

Interdiction
de nettoyer à grande eau les terrasses, façades et voiries
Sauf en cas de travaux.
Balayeuses-laveuses automatiques autorisées.

Interdiction
de laver les véhicules
Sauf en station de lavage avec système de recyclage de l'eau.

Interdiction
de laver les embarcations
Sauf impératif sanitaire et charte de gestion du port.

Réduction jusqu'à 25 % des volumes prélevés pour les usages agricoles

Interdiction
de créer ou d'approfondir un forage
Sauf destiné à l'eau potable.

Interdiction
de remplir, de vidanger les piscines et les plans d'eau
Appoints autorisés.

Interdiction
du fonctionnement des fontaines à circuit ouvert et des douches de plage

Pour tous les usages : l'utilisation d'eau de pluie, d'eau de mer et des eaux issues du recyclage manuel des eaux domestiques n'est pas concernée par les mesures de restriction.

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers

Vigieau
Pour s'informer sur la sécheresse et les mesures de restrictions

Plateforme Visi'Eau 66
Pour suivre en temps réel l'état des ressources dans le département

Ille, une cité d'art et d'histoire

La ville d'Ille, blottie entre les murs de son rempart médiéval, est jalonnée de monuments historiques classés pour leur intérêt au niveau local et national.

Le service patrimoine de la commune vous invite à leur découverte tous les mardis de juillet et août à 18h. La visite débute dans la majestueuse église Saint-Etienne et se poursuit dans les ruelles du centre ancien.

Les 3 premiers mardis d'Août, des moments musicaux sont proposés dès 17h dans l'église. Ils mettent en valeur notre grand orgue du début du 18e siècle aux sonorités exceptionnelles. Les 2 000 tuyaux ont été restaurés en 2021. Ces mardis-là, la visite de l'église et du centre ancien débute à la fin de ce petit concert. Rendez-vous devant l'église Saint-Etienne.

Renseignements : Tél. : 06 67 65 36 76, hospice@ille-sur-tet.com



Suponji Studio, vue du vieil Ille et de l'église Saint-Étienne.

Site des Orgues

Horaires :

De juillet à août : 8h15 - 19h

De septembre au 17 octobre : 9h30-19h

18 octobre au 11 novembre : 10h-18h

12 novembre au 18 décembre : 14h-17h30

Fermé du 19 déc. 2025 au 02 janvier 2026.

Attention, la billetterie ferme ses portes 1h avant la fermeture du site.

Rappel des tarifs : Plein tarif 5 € - Tarif réduit (de 14 à 18 ans) 4 € - Tarif enfant (de 10 à 13 ans) 3,50 € - Gratuité pour les moins de 10 ans.

Profitez des visites guidées des Orgues tous les jours à 10h (sauf week-ends et jours fériés) et des visites contées le mercredi, idéales pour découvrir ou redécouvrir ce lieu en famille.



Suponji Studio, Site des Orgues

LIBERTE EGALITE FRATERNITE

Naissances du 1er Mai au 30 Juin 2025

ZEROUALI Ahmed, le 02/05/2025
CAYROL GUIRAO Maëlys, le 06/06/2025

Pacs du 1er Mai au 30 Juin 2025

CARRERE Nicolas et SOLER Emma, le 07/05/2025

Mariages du 1er Mai au 30 Juin 2025

BEAU Stéphane et CARRERAS Sabine, le 27/05/2025
PINTO GONÇALVES Mario et VEQUEAU Angélique, le 31/05/2025
DRUAIS Romain et PRIOUX Marine, le 07/06/2025
MESEGAR Cédric et BAROU Kassandra, le 14/06/2025

Décès du 1er Mai au 30 Juin 2025

BELLOMO Josiane, vve SÉGUIN, le 06/05/2025
GHILBERT-SIMON Jean-Claude, le 09/05/2025
CASSERRES Marie, le 10/05/2025
GARCIA CARCELLER Ildefonso, le 26/05/2025
ARMANGAU Thérèse, vve AGUILO, le 06/06/2025
ABDOUCHE Saïd, le 07/06/2025

MULARD Colette, vve CRUEL, le 07/06/2025
MARTY Claire, vve SERRADELL, le 09/06/2025
RIBEIRO CHALAÇA Joao, le 07/06/2025
AMPOSTA Jean Pierre, le 20/06/2025
FONT Marie, le 27/06/2025

TRIBUNE LIBRE

Pas d'article communiqué par le groupe d'opposition.

À NE PAS RATER CET ÉTÉ !

Juillet

Visite du Vieil Ille et de l'Église St-Étienne

Mardis à 18h
Rdv devant l'église
Réservations : Tél. : 06.67.65.36.76
Mail : hospice@ille-sur-tet.com

14 juillet

Fête Nationale

Mairie et Jardin du Comte
Cérémonie puis apéritif au Jardin du comte et bal le soir organisé par Fest'ille

17 au 20 juillet

Représentation des Tréteaux d'Ille

Maison des Œuvres
à 21h15 « Carpates show » -
Théâtre musical
Tarif unique : 12€
(Gratuit - de 5ans)
Réservation via Helloasso.com

23 juillet

Concert Patrick Sébastien

Salle La Catalane à 19h
Organisé par Fest'ille
Restauration et bar sur place

24 juillet

Fête du quartier St-Jacques

Place St-Jacques à 18h30
Auberge espagnole, buvette,
concert et jeux pour enfants

27 juillet

Course La ronde Illoise

La Catalane

31 juillet

Fest'Ille Night XIII*

Stade Jean Galia
Jérémy Frérot, Joseph Kamel,
R. Can, Massbeat, Eyox, Sebastien
Sanyas

Représentation des Tréteaux d'Ille

Maison des Œuvres à 21h15
« Carpates show » - Théâtre
musical
Tarif unique : 12€
(Gratuit - de 5ans)
Réservation via Helloasso.com

Août

Visite du Vieil Ille et de l'Église St-Étienne

Mardis à 18h
Rdv devant l'église
Réservations : Tél. : 06.67.65.36.76
Mail : hospice@ille-sur-tet.com

01 au 03 août

Représentation des Tréteaux d'Ille

Maison des Œuvres
à 21h15 « Carpates show » -
Théâtre musical
Tarif unique : 12€
(Gratuit - de 5ans)
Réservation via Helloasso.com

1er août

Fest'Ille Night XIII*

Stade Jean Galia Keblack,
Cappuccino, Yaniss, Philippe
Alvarez, DJ LB, Chakib, Mehdy
Prince

02 août

Fest'Ille Night XIII*

Stade Jean Galia Cali, Eko Eko,
Laurent Delage, Klosques, Milla,
Apo

03 août

Tournois de Pétanque

Stade Jean Galia
Organisé par la Pétanque illoise

Cinéma Plein Air

Jardin du Comte
Offert par la Mairie et Fest'ille
«Les Bodin's partent en vrille»

04 août

Orchestre « Les Alchimistes »

Place de la République
Organisé par Fest'ille - Gratuit

05 août

Loto

Salle La Catalane
Organisé par Fest'ille
Ouverture : 13h - Début : 15h

05, 12 et 19 août

Moments musicaux à l'Orgue

Église Saint-Étienne
À 17h - Avec Cécile Monier - 45 min

21 août

Conférence « Bien vieillir – programme ICOPE »

Salle H. DEMAY de 10h00 à 12h00
Le programme ICOPE a pour
objectif de retarder la dépendance
chez les seniors.

05 sept.

Don du sang

Salle des fêtes. De 15h à 19h30

06 sept.

Forum des associations

La Catalane
De 09h à 16h

07 sept.

Festes catalanes

Foirail
Organisé par l'association « Festes
Catalanes ». Tél. : 06 67 52 42 41

13 sept.

Concours de Belote

Salle des Fêtes
À 10h
Tombola et buvette sur place
Inscription au 06 59 68 71 08

14 sept.

Vide grenier

Place du Foirail
Organisé par Fest'ille

Loto

Salle La Catalane
Organisé par Fest'ille
Ouverture : 13h - Début : 15h

20 - 21 sept.

Journées Européennes du Patrimoine

Centre-ville, Églises
Programme en cours de réalisation
Renseignements au 06.67.65.36.76

18 sep. au 20 nov.

Ateliers « Méditation »

Salle H. DEMAY
de 9h30 à 11h00
Inscription obligatoire au CCAS
au 04 68 84 83 95

*Réservation via billetweb.fr
ou au Totem

